

Pandémie de Covid-19, Algérie¹

Situation épidémiologique du 14 décembre 2020

Ce bulletin a été élaboré à partir des données mises en ligne par le MSPRH, disponibles sur le site dédié : www.covid19.sante.gov.dz et provenant des différents établissements hospitaliers prenant en charge les malades COVID-19.

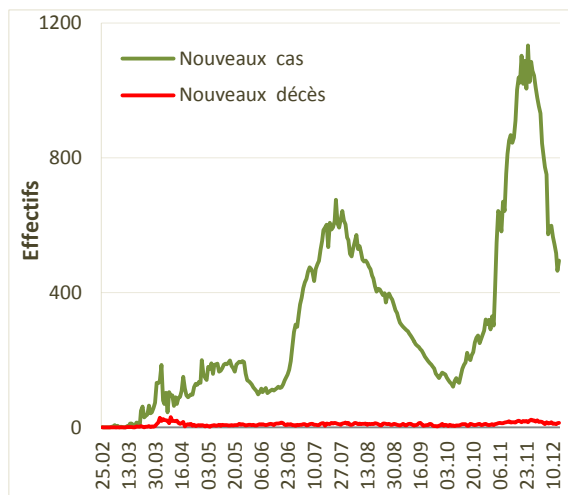
Ce numéro est consacré à l'évolution de la situation épidémiologique en matière de Covid-19, des sous-régions de l'Est, entre le 01 septembre et le 14 décembre. Il comprend une évolution globale de la situation en termes de morbidité et de mortalité et une distribution spatiale des cas, des données d'hospitalisation, ainsi que les tableaux récapitulatifs des journées du 13 et du 14 décembre. Les données présentées, ici, reflètent les tendances du nombre des malades pour lesquels une confirmation biologique ou radiologique a été obtenue et qui ont été publiées sur le site du MSPRH.

Dates clés

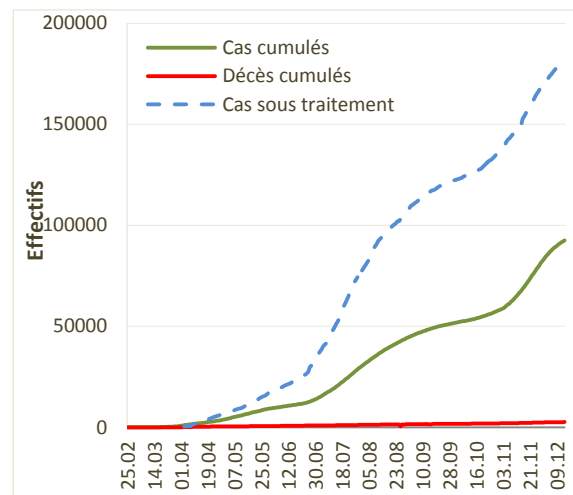
- 1^{er} cas confirmé de COVID-19
- 1^{er} décès dû au COVID-19
- 1^{er} foyer
- Date du rapport
- Date des données publiées par le MSPRH
- 25 février 2020 (Ouargla)
- 12 mars 2020 (Blida)
- 1^{er} mars (Blida : 1^{ers} cas)
- 15 décembre 2020
- 14 décembre 2020

Chiffres clés

	Algérie	Maghreb ¹	Egypte ¹	Monde ¹
· Cas cumulés	92 597	707 276	122 086	72 952 592
· Décès cumulés	2 609	14 704	6 943	1 621 786
· Nouveaux cas	495	2 454	511	523 616
· Nouveaux décès	13	66	23	9 004



Graph 1 : Evolution des nouveaux cas et des nouveaux décès au 14 décembre



Graph 2 : Evolution des cas et décès cumulés, et des patients sous traitement

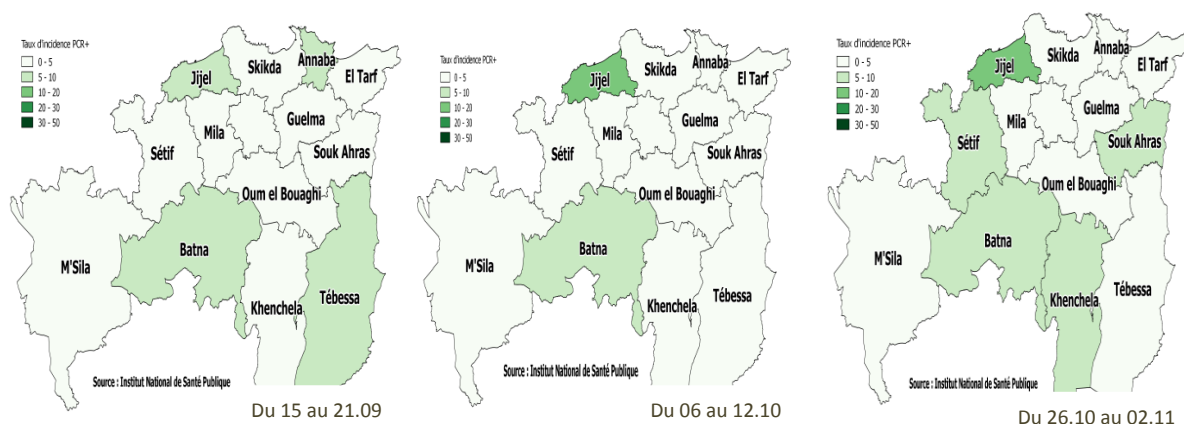
Actualités Covid-19

- L'agence britannique du médicament a émis un avis déconseillant le vaccin anti-Covid de Pfizer/BioNTech aux personnes « ayant des antécédents de réaction allergique importante à des vaccins, des médicaments ou de la nourriture ». Cette recommandation intervient alors que le Royaume-Uni a débuté une campagne de vaccination massive avec ce vaccin en début de semaine.² (cf. suite page 12).

¹Données provenant de The Johns Hopkins University - site web : coronavirus.politologue.com.

²Le Royaume-Uni déconseille le vaccin Pfizer/BioNTech aux grands allergiques- Medscape – 10 décembre, 2020.

Répartition spatiale des nouveaux cas PCR+



Carte : Répartition du taux hebdomadaire de nouveaux cas PCR+ par sous-région de l'Est

Ces cartes reflètent la dynamique de l'épidémie des sous-régions de l'Est entre le 01 septembre et le 14 décembre. Cinq semaines ont été représentées : celles allant du 15 au 21 septembre, du 06 au 12 octobre, du 27 octobre au 02 novembre, du 17 au 23 novembre et du 08 au 14 décembre.

La région Est comprend trois sous-régions : l'Est-ouest (M'Sila, Sétif, Batna, Jijel et Mila), l'Est-centre (Skikda, Constantine, Oum El Bouaghi et Khenchela) et l'Est-est (Annaba, El Tarf, Guelma, Souk Ahras et Tébessa).

Au 14 décembre, la région Est a notifié 27 584 cas cumulés, soit une incidence de 215,16 cas pour 100 000 habitants. Le pic du deuxième épisode épidémique est survenu durant la semaine du 17 au 23 novembre avec 2 347 cas notifiés, soit une incidence hebdomadaire de 18,31 cas pour 100 000 habitants.

De manière générale, on observe une diminution des taux d'incidence hebdomadaire du 01 septembre au 12 octobre pour l'ensemble des sous-régions, suivie par une phase de ré ascension de ces taux. Le pic est enregistré entre le 10 et le 23 novembre. Il est de 20,89 – 18,16 et de 13,42 cas pour 100 000 habitants respectivement pour l'Est-ouest, l'Est-centre et l'Est-est. A partir du 01 décembre, on assiste à une chute des notifications pour l'ensemble des sous-régions.



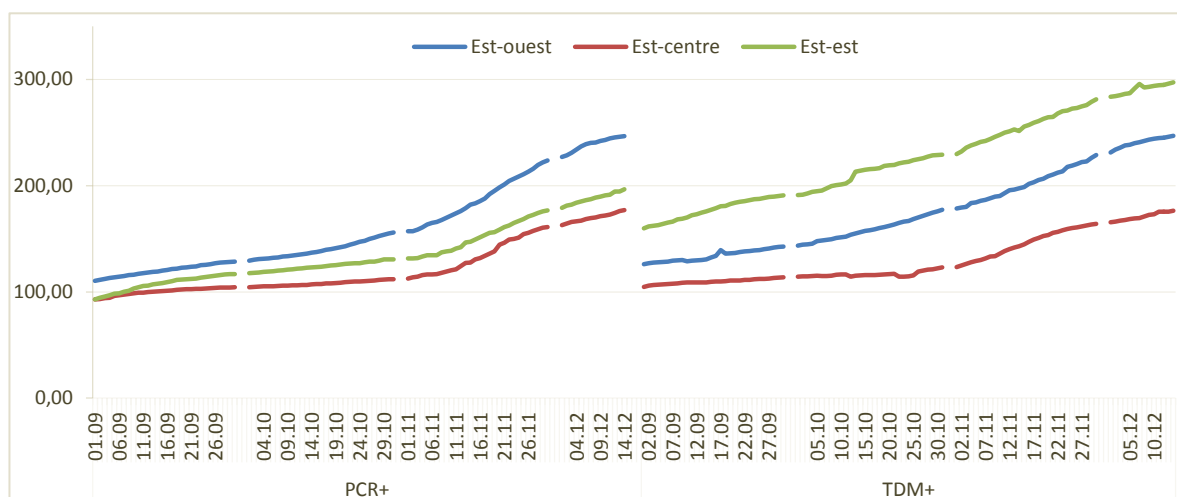
Carte : Répartition du taux hebdomadaire de nouveaux cas PCR+ par sous-région de l'Est

Tableau I : Répartition des cas confirmés et des décès par région sanitaire au 14 décembre

Région	Cas confirmés cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité (%)
Centre	39 327	180	256,63	1 209	9	7,89	3,07
Est	27 584	130	215,16	891	2	6,95	3,23
Ouest	17 116	155	196,03	249	1	2,85	1,45
Sud	8 570	30	149,72	260	1	4,54	3,03
Total	92 597	495	217,36	2 609	13	6,12	2,82

1 : exprimé pour 100.000 habitants

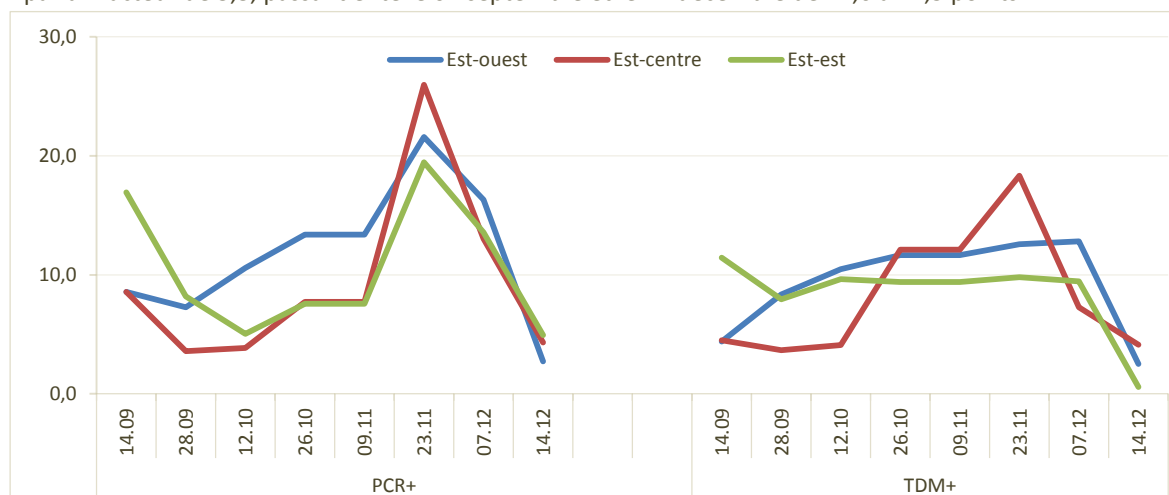
Morbidité



Graph 3 : Evolution des taux d'incidence des cas PCR+ et TDM+ par sous-région de l'Est entre le 01 septembre et le 14 décembre

- Le graphe ci-dessus reprend l'évolution des taux d'incidence des cas cumulés confirmés et des cas probables entre le 01 septembre et le 14 décembre pour les sous-régions de l'Est.
- Les courbes des taux d'incidence des sous-régions de l'Est, sont en ascension progressive reflétant l'augmentation aussi bien des cas cumulés PCR+ que des cas TDM+. Cette hausse a débuté en octobre et s'est accentuée à partir du début du mois de novembre pour l'ensemble des sous-régions.
- Concernant les cas confirmés, la progression de la courbe d'incidence est lente durant le mois de septembre ; les taux d'incidence sont au 01 septembre de 110,40 – 92,85 et de 92,95 cas pour 100 000 habitants respectivement pour l'Est-ouest, l'Est-centre et l'Est-est ; ces taux passent, au 01 octobre, à 129,38 – 104,50 et à 117,54 cas pour 100 000 habitants dans le même ordre, soit des accroissements respectifs de 17,9 %, 12,9 % et de 27,8 %. Au 01 novembre, les incidences sont de 157,01 pour l'Est-ouest, 112,60 pour l'Est-centre et de 131,41 pour l'Est-est. Au cours du mois de novembre, on observe une accentuation de la pente des trois courbes d'incidence et au 01 décembre, l'incidence est de 226,92 pour l'Est-ouest, soit un taux d'accroissement de 44,5 %, de 162,96 pour l'Est-centre (44,7 %) et de 178,95 cas pour 100 000 habitants pour l'Est-est (36,2 %). Au cours des deux premières semaines de décembre, la progression des taux d'incidence est du même ordre de grandeur pour les trois sous-régions et moins importante que le mois précédent. Cet accroissement est de 10,3 %, 9,8 % et de 11,3 % respectivement pour l'Est-ouest, l'Est-centre et l'Est-est avec des taux d'incidence au 14 décembre de 246,65 – 176,85 et de 196,50 cas pour 100 000 habitants dans le même ordre.
- Pour les cas probables, c'est la sous-région Est-est qui enregistre les taux d'incidence les plus élevés durant toute la période étudiée, suivie de la sous-région Est-ouest ; les courbes d'incidence de ces deux sous-régions évoluent en parallèle et à partir du 20 septembre, l'écart entre ces deux courbes oscille autour de 50 points (47,7 points au 01 octobre – 51,2 points au 01 novembre et 52,2 points au 01 décembre). La progression de la courbe d'incidence de l'Est-est est régulière, ainsi les taux d'accroissement entre les différents mois sont de 19,6 % (entre le 01 septembre et le 01 octobre) - 20,6 % (entre le 01 octobre et le 01 novembre) et de 23,5 % (entre le 01 novembre et le 01 décembre). Les taux d'incidence enregistrés sont de 159,87 – 191,23 – 229,60 et de 283,58 cas pour 100 000 habitants respectivement au 01 de chaque mois, de septembre à décembre. Durant les deux premières semaines de décembre, on note une diminution des notifications avec un accroissement entre le 01 et le 14 décembre de 4,8 % ; l'incidence est de 297,23 cas pour 100 000 habitants au 14 décembre. On observe les mêmes tendances pour la sous-région Est-ouest qui enregistre les taux d'accroissement de 13,7 % - 24,3 % - 29,7 % et de 6,8 % dans le même ordre sus cité. Le taux d'incidence est de 247,99 au 14 décembre versus 126,16 cas pour 100 000 habitants le 01 septembre. Pour la sous-région Est-centre, la pente de la courbe d'incidence s'accroît à partir du mois de novembre ; en effet, les taux d'accroissement des deux premiers mois sont de 9,2 % (entre le 01 septembre et le 01 octobre) et de 8,1 % (entre le 01 octobre et le 01 novembre), puis ce taux augmente à 34,1 % entre le 01 novembre et le 01

décembre et il baisse à 6,7 % au cours des quatorze derniers jours. Cette sous-région observe depuis le début de la période étudiée, les taux d'incidence les plus bas, on enregistre 104,58 au 01 septembre et 176,49 cas pour 100 000 habitants au 14 décembre. L'écart entre la courbe d'incidence de l'Est-centre avec les deux autres courbes s'est accentué ; ainsi, avec la courbe de l'Est-ouest, cet écart a été multiplié par un facteur de 3,3, passant entre le 01 septembre et le 14 décembre de 21,6 à 71,5 points.

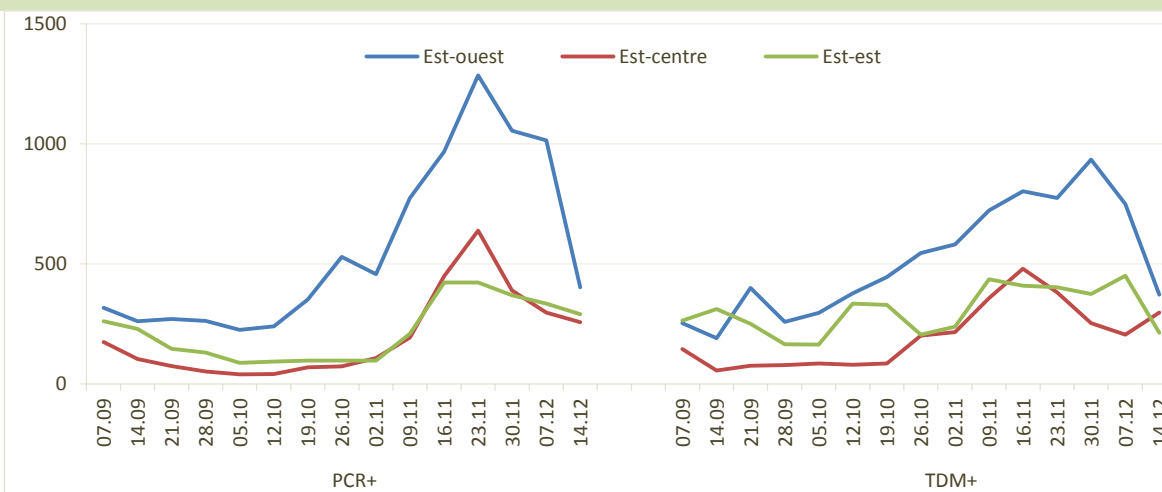


Graphique 4: Evolution des taux d'accroissement de la morbidité PCR+ et TDM+ par sous-région de l'Est entre le 01 septembre et le 14 décembre

- Le graphe ci-dessus visualise l'évolution des taux d'accroissement de la morbidité des cas confirmés et des cas probables par sous-région de l'Est entre le 01 septembre et le 14 décembre.
- Dans l'ensemble, on constate que pour les cas confirmés, le pic d'accroissement est enregistré à la même période pour les trois sous-régions, tandis que pour les cas probables, seule la sous-région Est-centre observe un léger pic.
- Concernant les cas confirmés, on note que les courbes des sous-régions Est-centre et Est-est présentent les mêmes tendances avec une première phase où les taux d'accroissement diminuent, traduisant un ralentissement des notifications qui s'étend du 01 septembre à la mi-octobre. Une seconde phase caractérisée par un pic au 23 novembre. Puis une troisième période qui s'étend du 23 novembre au 14 décembre où l'on note une baisse des déclarations. Pour la sous-région Est-ouest, la première phase est courte, du 01 au 28 septembre et la seconde s'étend du 28 septembre au 23 novembre avec un plateau de stabilisation du 13 octobre au 09 novembre. La période de chute des notifications est similaire aux deux autres sous-régions, elle débute après le pic du 23 novembre.
- Pour les sous-régions Est-centre et Est-est, les taux d'accroissement sont respectivement de 8,6 % et de 16,9 % entre le 31 août et le 14 septembre, de 3,6 % et de 8,2 % entre le 14 et le 28 septembre, et de 3,8 % et de 5,0 % entre le 28 septembre et le 12 octobre. Durant la phase de ré ascension, on enregistre un pic d'accroissement de 26,0 % et de 19,4 % dans le même ordre, entre le 09 et le 23 novembre. Durant la semaine du 07 au 14 décembre, les taux d'accroissement chutent à 4,3 % pour l'Est-centre et à 4,9 % pour l'Est-est. Concernant la sous-région Est-ouest, l'accroissement le plus bas en septembre est enregistré entre le 14 et le 28 septembre, il est de 7,3 % ; ce taux se stabilise à 13,4 % pour les deux quinzaines du 12 au 26 octobre et du 26 octobre au 09 novembre, puis il augmente à sa valeur maximale de 21,6 % entre le 09 et le 23 novembre. A partir de cette date, les notifications des cas de Covid-19 diminuent régulièrement et l'accroissement est de 2,7 % entre le 07 et le 14 décembre.
- L'évolution des taux d'accroissement des cas probables est différente d'une sous-région à l'autre. La sous-région Est-ouest observe une hausse de son taux qui passe de 4,4 % (entre le 31 août et le 14 septembre) à 8,4 % (entre le 14 et le 28 septembre), puis on note un ralentissement avec un taux qui oscille entre 10,5 % (entre le 28 septembre et le 12 octobre) et 12,8 % (entre le 23 novembre et le 07 décembre). A partir du 07 décembre on note une chute brutale de la courbe et le taux d'accroissement atteint son niveau le plus bas de 2,5 %. Pour la sous-région Est-est, on constate peu de fluctuations jusqu'au 07 décembre ; entre le 31 août et le 14 septembre, l'accroissement est de 11,4 % ; il baisse à 7,9 % (entre le 14 et le 28

septembre) puis il se stabilise autour de 9 % durant la période allant de 28 septembre au 23 novembre avec une valeur de 9,5 % (entre le 23 novembre et le 07 décembre). A partir de cette date, les notifications baissent et le taux chute à 0,6 %. L'évolution du taux d'accroissement de la sous-région Est-centre se fait par paliers : un premier palier du 01 septembre au 12 octobre, où ce taux est bas autour de 4 %, suivi d'une phase d'ascension avec accentuation des déclarations jusqu'à atteindre un pic de 18,3 % (entre le 09 et le 23 novembre). La troisième phase correspond à une baisse des cas déclarés avec un taux de 4,1 % à la dernière semaine de la période étudiée.

Nouveaux cas PCR+ /TDM+

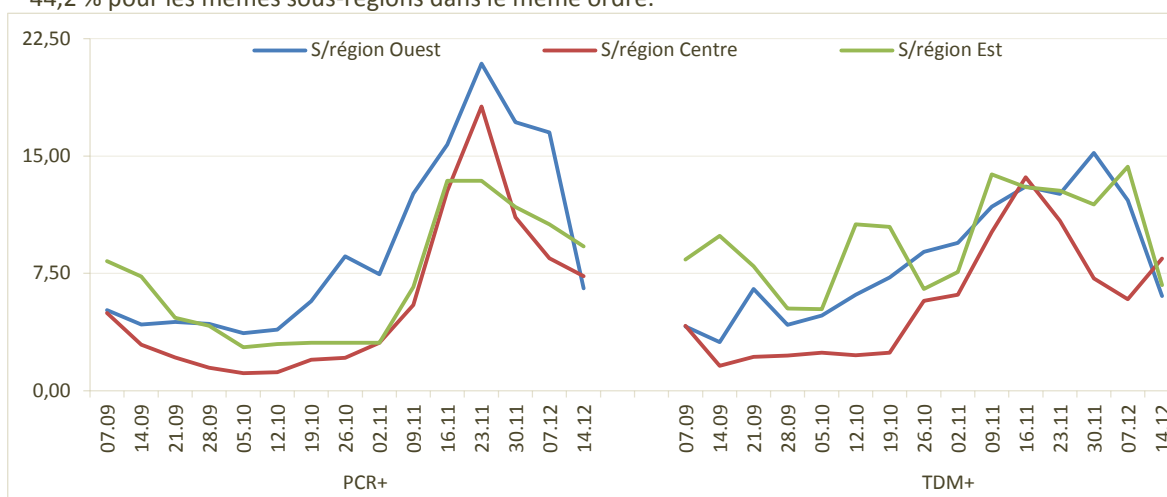


Graph 5 : Evolution du nombre hebdomadaire de nouveaux cas PCR+ et TDM+ par sous-région de l'Est entre le 01 septembre et le 14 décembre

- Le graphe ci-dessus visualise l'évolution du nombre hebdomadaire de nouveaux cas PCR+/TDM par sous-région de l'Est entre le 01 septembre et le 14 décembre.
- Sur ce graphe, on constate du point de vue général, que la sous-région Est-ouest dépasse largement les deux autres sous-régions, que ce soit sur le nombre hebdomadaire de nouveaux cas PCR+ ou TDM+.
- Le mois de septembre est marqué par une baisse du nombre des déclarations des cas confirmés pour les trois sous-régions, le nombre hebdomadaire des nouveaux cas PCR+ passe de 317 (du 01 au 07 septembre) à 263 cas (du 22 au 28 septembre) pour l'Est-ouest, de 175 à 52 cas, représentant ainsi 3,4 fois moins que le nombre de la première semaine pour l'Est-centre et de 261 à 131 cas, soit une baisse de moitié pour l'Est-est aux mêmes dates. Le recul des notifications est de 17,0 % - 70,3 % et de 49,8 % respectivement pour l'Est-ouest, l'Est-centre et l'Est-est. Concernant les deux mois d'octobre et de novembre, on assiste à une ré ascension des notifications hebdomadaires des nouveaux cas PCR+ jusqu'au la 3^{ème} semaine de novembre, correspondant au deuxième épisode épidémique. Le nombre augmente de 226 cas (du 29 septembre au 05 octobre) à 529 cas (du 20 au 26 octobre) pour atteindre 1 285 cas (du 17 au 23 novembre) pour l'Est-ouest. Concernant l'Est-centre, ce nombre est de 40 (la première semaine d'octobre), il passe à 75 cas (dernière semaine d'octobre) et s'élève à 639 cas (la 3^{ème} semaine de novembre). Pour l'Est-est, le nombre hebdomadaire de nouveaux cas est de 88, puis il passe à 97 et atteint 423 nouveaux dans le même ordre. Les taux d'accroissement sont de 180,6 % - 491,7 % et de 336,1 % entre la première et la troisième semaine de novembre, respectivement pour l'Est-ouest, l'Est-centre et l'Est-est.
- A partir du 08 décembre, on observe une nette chute des déclarations plus accentuée pour l'Est-ouest ; le nombre passe de 1 055 (du 24 au 30 novembre) à 403 cas (du 08 au 14 décembre), soit une baisse de 2,6 fois. Cette diminution est de moindre ampleur pour l'Est-centre où ce nombre passe de 639 à 258 cas. Pour l'Est-est, le nombre hebdomadaire diminue de 423 à 291 cas. Le recul des notifications est de 61,8 % - 33,8 % et de 21,4 % pour les mêmes sous-régions.
- Le même phénomène a été observé pour les cas dépistés (TDM+) mais avec une moindre importance et des fluctuations observées durant le mois de septembre. Pour l'Est-ouest, le nombre hebdomadaire de nouveaux cas passe de 253 cas la première semaine, à 400 cas la troisième semaine. Par la suite, ce

nombre baisse à 259 cas à la dernière semaine de septembre. Pour l'Est-centre, le nombre hebdomadaire est de 146 cas (la 1ère semaine) puis diminue à 79 cas (dernière semaine du même mois). Concernant l'Est-est, on enregistre 264 cas et 166 cas aux mêmes dates que l'Est-centre.

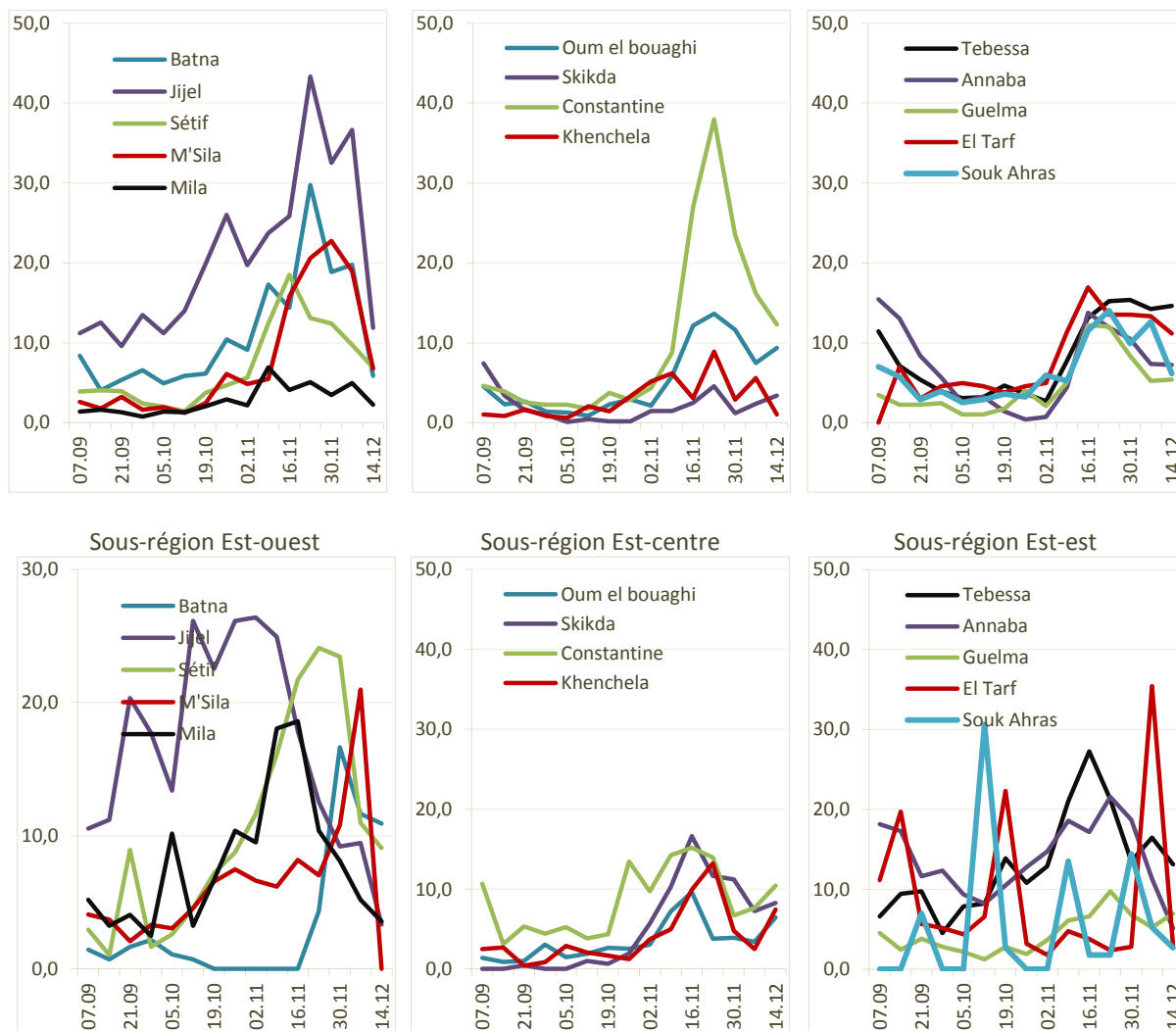
- A partir du mois d'octobre, le nombre hebdomadaire de nouveaux cas ne fait qu'augmenter ; l'Est-ouest enregistre 295 cas (du 29 septembre au 05 octobre) et 935 cas (du 24 au 30 novembre). Pour l'Est-centre, on note une élévation des notifications de 86 à 253 cas et pour l'Est-est, le nombre de cas passe de 164 à 375 cas aux mêmes périodes.
- Comme pour les cas confirmés, le mois de décembre est marqué par une chute du nombre hebdomadaire de nouveaux cas dépistés, retrouvée dans deux sous-régions. Au niveau de l'Est-ouest, ce nombre chute de 749 à 372 cas, pour l'Est-est de 451 à 213 cas ; par contre pour l'Est-centre, on observe une augmentation de 206 à 297 cas. Les taux d'accroissement sont respectivement de -50,3 %, -52,8 % et de 44,2 % pour les mêmes sous-régions dans le même ordre.



Graph 6 : Evolution des taux d'incidence hebdomadaire des cas confirmés et dépistés par sous-région de l'Est entre le 01 septembre et le 14 décembre

- Les graphes ci-dessus visualisent les taux d'incidence hebdomadaires des nouveaux cas confirmés (PCR+) et des cas dépistés (TDM+) par sous-région de l'Est entre le 01 septembre et le 14 décembre.
- Pour les cas confirmés, l'Est-est dépasse les deux autres sous-régions en termes d'incidence au début du mois de septembre avec 8,28 cas pour 100 000 habitants jusqu'à la troisième semaine où ce taux chute à 2,79 cas pour 100 000 habitants. C'est la sous-région Est-ouest qui prend alors le dessus et enregistre un taux de 3,67 cas pour 100 000 habitants à la troisième semaine de septembre (5,15 cas pour 100 000 habitants, la 1ère semaine). Pour l'Est-centre, les taux d'incidence sont de 4,97 et de 1,14 cas pour 100 000 habitants durant la première semaine de septembre et la deuxième semaine d'octobre.
- À la deuxième semaine d'octobre, les taux d'incidences augmentent pour les trois sous-régions ; ils passent de 3,90 à 20,89 - de 1,19 à 18,16 et de 2,98 à 13,42 cas PCR+ entre les semaines du 06 au 12 octobre et du 17 au 23 novembre, respectivement pour l'Est-ouest, l'Est-centre et l'Est-est. Par la suite, on enregistre une chute des taux d'incidence hebdomadaires de nouveaux cas, pour atteindre 6,55 – 7,33 et 9,23 cas pour 100 000 habitants la semaine du 08 au 14 décembre.
- Pour les cas dépistés (TDM+), on retrouve les mêmes tendances des cas confirmés ; on constate que c'est l'Est-est qui a le taux d'incidence le plus élevé durant la première semaine de septembre puis on observe des fluctuations de ce taux. Au cours de la même période, les taux d'incidence sont de 8,38 - 4,15 et 4,11 cas pour 100 000 habitants pour l'Est-est, l'Est-centre et l'Est-ouest. A partir de cette semaine, les trois sous-régions observent une évolution différente avec des fluctuations. Ces taux sont de 5,22 – 4,80 et 2,44 cas pour 100 000 habitants au cours de la première semaine d'octobre, pour l'Est-est, l'Est-ouest et l'Est-centre.
- Par la suite, on observe une ré ascension à 15,20 cas pour 100 000 habitants pour l'Est-ouest (du 24 au 30 novembre), à 10,86 pour l'Est-centre (du 17 au 23 novembre) et à 14,31 cas pour 100 000 habitants pour l'Est-est (du 01 au 07 décembre). A partir de ces dates, on enregistre une baisse à 6,05 - 8,44 et à

6,76 cas pour 100 000 habitants durant la semaine du 08 au 14 décembre dans le même ordre.



Graph 7 : Evolution des taux d'incidence hebdomadaires des cas PCR+ et TDM+ par wilaya et par sous-région de l'Est entre le 01 septembre et le 14 décembre

- Le graphe ci-dessus reprend dans sa partie supérieure, les taux d'incidence hebdomadaires des cas confirmés (PCR+) par wilaya et par sous-région de l'Est sur quinze semaines, du 01 septembre au 14 décembre. Dans sa partie inférieure, le même travail a été repris pour les cas dépistés par l'imagerie médicale (TDM+).
- Globalement, on peut noter que le deuxième épisode épidémique, survenu entre octobre et novembre à l'échelle nationale, est très net pour les sous-régions de l'Est-ouest et de l'Est-centre, avec un pic franc la semaine du 17 au 23 novembre, respectivement de 20,89 et de 18,16 cas pour 100 000 habitants pour les cas confirmés par la RT-PCR. Concernant les cas dépistés par la tomodensitométrie thoracique, les observations sont plus nuancées. On peut relever que l'utilisation de l'imagerie médicale se fait par à coup pour les sous-régions de l'Est-ouest et de l'Est-est, probablement en rapport avec la disponibilité de la RT-PCR. La sous-région Est-centre se démarque des deux autres par une utilisation plus régulière de la tomodensitométrie thoracique qui se concrétise par des courbes plus fluides.
- Concernant la sous-région Est-ouest, l'augmentation de l'incidence des cas confirmés est nette à partir de la semaine du 13 au 19 octobre avec des taux hebdomadaires supérieurs à 10 cas pour 100 000 habitants entre le 03 novembre et le 07 décembre. Le pic est observé entre le 17 et le 23 novembre avec 20,89 cas pour 100 000 habitants. La semaine suivante, on assiste à une chute drastique de l'incidence qui passe à 6,55 cas pour 100 000 habitants. Le taux hebdomadaire a été divisé par 2,51 par rapport à la semaine précédente. Durant ce deuxième épisode épidémique, trois wilayas se démarquent des autres wilayas de

la sous-région. Ce sont Jijel, Batna et M'Sila qui enregistrent leur deuxième pic épidémique la même semaine que celui observé pour la sous-région avec des taux respectifs de 43,33 – 29,72 et 20,60 cas pour 100 000 habitants. Les taux d'incidence de Jijel se situent nettement au-dessus de ceux des autres wilayas depuis le début du mois de septembre jusqu'au 07 décembre. Le plus grand écart est observé la semaine du 01 au 07 décembre et du 17 au 23 novembre avec un différentiel respectivement de 16,92 et de 15,59 points avec les taux de la wilaya de Batna. Cette dernière avec Jijel, voient leurs incidences hebdomadaires s'élever à partir de la semaine du 06 au 12 octobre. La hausse des cas démarre un peu plus tardivement pour la wilaya de M'Sila, entre le 20 et le 26 octobre, avec une augmentation brutale entre le 10 et le 11 novembre. Le taux est multiplié par 2,88 ; on passe ainsi de 5,48 à 15,81 cas pour 100 000 habitants. La wilaya de Sétif a également enregistré un pic entre le 10 et le 16 novembre mais de moindre ampleur que celui des trois autres. Concernant les cas dépistés par l'imagerie médicale, la wilaya de Jijel, comme pour les cas confirmés, enregistre les taux d'incidence les plus élevés avec un plateau épidémique survenant plus tôt, entre le 20 octobre et le 09 novembre avec 26,13 – 26,40 et 24,93 cas pour 100 000 habitants respectivement entre le 20 et le 26 octobre, entre le 27 octobre et le 02 novembre et, entre le 03 et le 09 novembre. La wilaya de Sétif vient en deuxième position mais avec un pic décalé d'une semaine avec celui des cas confirmés ; il est de 24,11 cas pour 100 000 habitants entre le 17 et le 23 novembre versus 18,49 cas PCR+ entre le 10 et le 16 novembre. La wilaya de Batna utilise peu l'imagerie médicale sur la période étudiée. On peut noter une augmentation des cas à partir du 17 novembre avec un pic entre le 24 et le 30 novembre (16,63) qui correspond à la période épidémique maximale pour Batna. L'utilisation de la TDM, non habituelle pour cette wilaya, est peut-être en rapport avec le nombre important de cas notifiés durant cette période, l'analyse par RT-PCR ne suffisant plus à répondre à la demande. Pour la wilaya de M'Sila qui enregistrait des taux élevés en termes de cas PCR+, observe un pic entre le 01 et le 07 décembre (20,98). Quant à la wilaya de Mila, on note un pic important entre le 03 et le 16 novembre avec 18,05 et 18,59 cas TDM pour 100 000 habitants alors qu'en termes de cas confirmés, les taux les plus élevés ont été enregistrés le 17 et le 23 novembre avec 5,08 cas pour 100 000 habitants.

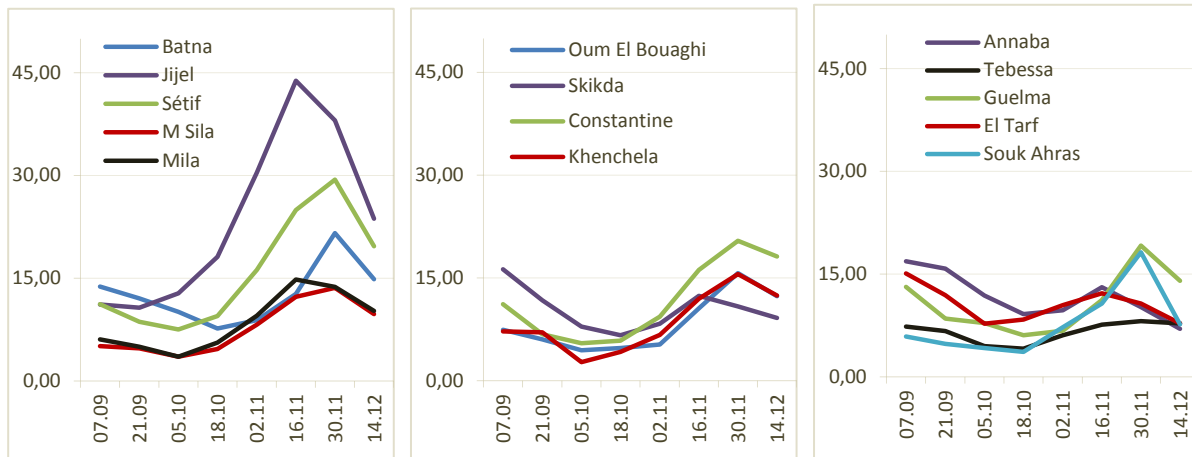
· Pour l'Est-centre, le pic des cas confirmés est également observé entre le 17 et le 23 novembre avec un taux de 18,16 cas pour 100 000 habitants. La hausse des notifications est un peu plus tardive que pour l'Est-ouest et débute de manière significative entre le 27 octobre et le 02 novembre. Si les courbes d'incidence des wilayas sont relativement proches entre le 01 septembre et le 26 octobre, à partir du 27 octobre, la wilaya de Constantine se détache nettement des autres. Elle enregistre un pic, entre le 17 et le 23 novembre, estimé à 37,99 cas pour 100 000 habitants, soit 2,78 fois plus élevé que celui d'Oum El Bouaghi qui est de 13,65 au cours de la même période. En termes d'incidence, cette wilaya vient en deuxième position après Constantine, à partir du 10 novembre. Pour les cas dépistés par l'imagerie médicale, le pic, à l'échelle sous régionale, survient entre le 10 et le 16 novembre avec 13,64 cas pour 100 000 habitants. Toutes les wilayas observent une hausse notable des notifications à partir du 27 octobre à l'exception de Constantine où l'augmentation débute une semaine plus tôt.

· Au niveau de l'Est-est, un plateau de 13,42 cas PCR+ pour 100 000 habitants est observé durant deux semaines, entre le 10 et le 23 novembre. L'augmentation des cas est nette à partir de la semaine du 03 au 09 novembre où l'incidence hebdomadaire est multipliée par 2,15 par rapport à la semaine précédente ; elle passe de 3,08 à 6,63. Aucune wilaya ne semble se démarquer. Les courbes d'incidence sont très proches et sont pratiquement superposées les unes sur les autres. On peut toutefois relever que Tebessa et El Tarf n'ont pas amorcé la phase descendante de l'épidémie. Le taux d'incidence est pratiquement en plateau depuis le 10 et le 17 novembre respectivement pour Tebessa (autour de 15 cas/100 000 hab) et El Tarf (autour de 13 cas/100 000 hab). Trois wilayas, Annaba, Souk Ahras et Guelma ont une incidence hebdomadaire inférieure à 10 cas pour 100 000 habitants au cours des sept derniers jours avec respectivement 6,12 – 7,23 et 5,40 cas pour 100 000 habitants. En termes de cas probables, le pic sous régional est enregistré entre le 01 et le 07 décembre avec 14,31 cas pour 100 000 habitants, soit trois semaines après celui des cas confirmés. On peut cependant souligner que ce taux est en plateau depuis le 03 novembre avec une moyenne de 13 cas pour 100 000 habitants sur les trois semaines suivantes. Deux wilayas enregistrent des incidences élevées. Ce sont Annaba et Tebessa avec un pic respectivement de 21,55 cas et de 27,26 cas pour 100 000 habitants entre le 17 et le 23 novembre et, entre le 10 et le 16 novembre. On peut également relever que la wilaya d'El Tarf qui enregistre un plateau depuis le 17

novembre en matière de cas confirmés, enregistre un pic de 35,43 cas TDM+ pour 100 000 habitants entre le 01 et le 07 décembre. L'incidence a été multipliée par un facteur de 12,69 par rapport à la semaine précédente. C'est le taux par wilaya le plus élevé de l'Est-est.

- Au final, durant ce deuxième épisode épidémique, les wilayas qui ont progressé de manière importante en termes d'incidence, concernant aussi bien les cas confirmés que les cas probables, sont Jijel, Batna et M'Sila (Est-ouest), Constantine (Est-centre), El Tarf et Tebessa (Est-est).

Hospitalisations



Graph 8 : Evolution du taux moyen taux d'hospitalisations par wilaya et par sous-région de l'Est entre le 01 septembre et le 14 décembre

- Le graphe ci-dessus visualise l'évolution du taux moyen quotidien d'hospitalisations des patients Covid-19 sur des périodes de 14 jours, par wilaya et par sous-région de l'Est du 01 septembre au 14 décembre.
- Globalement, le pic des hospitalisations est observé durant la dernière quatorzaine du mois de novembre pour l'ensemble des sous-régions. Les moyennes quotidiennes sont de 1 415,2 – 553,2 et de 402,6 patients en structures hospitalières entre le 17 et le 30 novembre, correspondant à des taux moyens quotidiens de 23,01 – 15,56 et de 18,18 patients hospitalisés pour Covid-19 pour 100 000 habitants.
- Concernant la sous-région Est-ouest, Les taux d'hospitalisations les plus bas sont observés sur la période comprise entre le 22 septembre et le 05 octobre avec une moyenne quotidienne de 448,8 patients hospitalisés, soit un taux moyen quotidien de 7,3 pour 100 000 habitants. Ce taux a été multiplié par un facteur de 3,15 au cours des quatorze derniers jours de novembre. Entre le 01 et le 14 décembre, on assiste à une diminution de 32,3 % des hospitalisations pour cette sous-région. Les wilayas qui enregistrent les taux les plus élevés sont par ordre décroissant Jijel, Sétif et Batna. Pour rappel, Sétif venait en quatrième et deuxième position respectivement pour les cas confirmés et les cas dépistés. Jijel enregistre son pic entre le 03 et le 16 novembre, soit un peu plus tôt que le pic des cas confirmés. La moyenne quotidienne, sur cette période est de 328,8 patients soit un taux moyen quotidien de 48,83 hospitalisations pour 100 000 habitants. Le taux le plus bas est observé entre le 06 et le 18 octobre avec 7,63 cas pour 100 000 habitants. Sétif présente le taux moyen quotidien le plus élevé entre le 17 et le 30 novembre (29,41 patients/100 000 habitants). La moyenne quotidienne est de 528,1 durant cette période. Le taux le plus bas (7,49) se situe entre le 22 septembre et le 05 octobre. Concernant la wilaya de Batna, le taux d'hospitalisation moyen maximal et minimal est respectivement de 21,59 et de 7,63 hospitalisations pour 100 000 habitants, entre le 17 et le 30 novembre et, entre le 06 et le 18 octobre.
- La sous-région Est-centre enregistre son pic entre le 17 et le 23 novembre avec un taux quotidien moyen de 15,72 patients hospitalisés pour Covid-19 pour 100 000 habitants. Le taux le plus bas est observé entre le 22 septembre et le 05 octobre (5,60). Le taux d'hospitalisation a été multiplié par un facteur de 2,81 entre ces deux périodes. Le nombre moyen quotidien durant ces deux périodes est dans le même ordre de 553,2 et 197,1. On peut noter que les taux d'hospitalisation par wilaya sont très proches durant toute la période considérée. Constantine se démarque légèrement des autres avec un pic de 20,44 hospitalisés pour 100 000 habitants. Oum El Bouaghi et Khenchela enregistrent des taux respectifs de 15,72 et 15,56.

Le taux maximal est observé pour les trois wilayas entre le 17 et le 30 novembre et le taux minimal entre le 22 septembre et le 05 octobre.

- Concernant l'Est-est, les moyennes quotidiennes maximales et minimales sont de 402,6 et de 194,8 respectivement entre le 17 et le 30 novembre et, entre le 06 et 18 octobre. Les taux moyens quotidiens correspondant sont de 12,78 et de 6,18 patients Covid-19 hospitalisés pour 100 000 habitants. Deux wilayas se détachent nettement des autres à partir de la mi-novembre. Ce sont Guelma et Souk Ahras qui enregistrent des taux quotidiens d'hospitalisation de 19,14 et de 18,12 patients en structures hospitalières entre le 17 et le 30 novembre. Le nombre moyen quotidien est de 109,9 et de 100,9 hospitalisés dans le même ordre et pour la même période. On assiste à une diminution de plus de moitié (-57,9 %) entre les deux dernières quatorzaines pour la wilaya de Souk Ahras. Cette baisse est de 26,7 % pour Guelma.

Tableau I : Répartition des taux d'incidence des cas confirmés et des taux d'hospitalisation par sous-région de l'Est au 14 décembre

Région	Taux d'incidence cumulée ¹	Taux d'incidence ¹ nouveaux cas hebdomadaires				Taux d'hospitalisation ¹ un jour donné			
		08 au 14.09	06 au 12.10	10 au 16.11	08 au 14.12	14.09	12.10	16.11	14.12
E-ouest	246,65	4,24	0,89	15,74	6,55	8,03	10,24	23,35	12,23
E-centre	176,85	2,96	3,38	12,76	7,33	8,30	5,14	14,69	11,08
E-est	196,50	7,30	3,19	13,42	9,23	9,39	6,09	11,49	7,11
Est	215,16	3,88	2,45	12,01	6,21	8,44	7,82	18,06	10,66

1 : exprimé pour 100.000 habitants

En conclusion, le deuxième épisode épidémique décrit à l'échelle nationale est également observé pour l'ensemble des sous-régions de l'Est mais est plus marqué pour l'Est-ouest et l'Est-centre. La hausse a débuté en octobre mais le pic a été observé durant la deuxième partie de novembre et s'est concrétisé par une augmentation aussi bien des cas confirmés que des cas dépistés et des hospitalisations. Le début décembre voit une chute importante des notifications et des hospitalisations. Lors de ce deuxième épisode, les wilayas qui ont progressé de manière importante en termes d'incidence, concernant aussi bien les cas confirmés que les cas probables, sont Jijel, Batna et M'Sila (Est-ouest), Constantine (Est-centre), El Tarf et Tebessa (Est-est).

Mesures de lutte

Actions clés menées depuis le début de la pandémie

- Un téléphone vert 3030 dédié aux informations et préoccupations des citoyens sur le coronavirus SARS-Cov2 a été mis en place par les autorités sanitaires.
- Le 22 mars, le ministre algérien de la santé annonce que « L'Algérie est entrée en phase 3 de l'épidémie du coronavirus ».
- Le port du masque devient obligatoire dans les espaces publics à partir du dimanche 23 mai sous peine de sanction.
- Le 28 juin, le président a annoncé que toutes les frontières du pays seront fermées jusqu'à la fin de la pandémie.
- Le 15 novembre, le Premier ministre a arrêté des dispositions supplémentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection. Ainsi, la mesure de confinement partiel à domicile de vingt heures (20) jusqu'au lendemain à cinq (5) heures du matin est applicable pour les trente-deux (32) wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras Tipaza et Ain Temouchent. Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya. Ces mesures de confinement sont applicables, à compter du mardi 17 novembre 2020, pendant une durée de quinze (15) jours. Pour les activités commerciales : la prorogation de la mesure de fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national ; La

fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des salles omnisports et des salles de sport, des lieux de plaisance, de détente, des espaces récréatifs et de loisirs et les plages, des maisons de jeunes, des centres culturels. La limitation, pour une période de quinze (15) jours, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze (15) heures, applicable dans les trente-deux (32) wilayas concernées par le confinement partiel à domicile. Les activités concernées sont : le commerce des appareils électroménagers, d'articles ménagers et de décoration, de literies et tissus d'ameublement, d'articles de sport, de jeux et de jouets, les lieux de concentration de commerces, les salons de coiffure pour hommes et pour femmes, les pâtisseries et confiseries. Les cafés, restaurants et fast-food limitent leurs activités à uniquement la vente à emporter et sont également soumis à l'obligation de fermeture à partir de 15 heures.

Dernières actions

- Le 30 novembre, le gouvernement a décidé le prolongement du confinement partiel à domicile dans 34 wilayas du pays pour une durée supplémentaire de quinze jours à partir du 2 décembre prochain dans le cadre des mesures prises au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19). Ces wilayas sont Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza et Ain Temouchent.
- Le 06 décembre, le gouvernement a décidé l'octroi d'aides financières aux citoyens dans les frais engagés pour les examens de scanner et autres tests PCR et examens antigéniques pour diagnostiquer les contaminations à la Covid-19, a indiqué un communiqué des services du premier ministre.
- Le 10 décembre, un accord a été passé entre le ministère de la santé et l'association algérienne des radiologues et des laboratoires. Les tests de dépistage de l'infection Covid-19 ont été plafonnés. Les prix sont fixés à 7 000 DA pour le scanner, 8 800 DA pour une analyse par RT-PCR, 3 600 DA pour les tests antigéniques et 2 200 DA pour les tests sérologiques.
- Le 12 décembre, une jeune équipe composée d'étudiants de l'Institut de génie électrique et électronique (IGEE) de Boumerdes a remporté le "prix du Meilleur Produit" de la 14ème compétition régionale des jeunes entrepreneurs d'"INJAZ El Arab" regroupant 13 pays participants, en présentant un produit d'hygiène destiné à la lutte contre la pandémie mondiale de la Covid-19.

Actualités Covid-19 (suite)

- Elle fait suite à des incidents rapportés chez deux soignants. Ces derniers, sujets aux allergies au point de garder toujours de l'adrénaline sur eux, ont été victimes de réactions allergiques après avoir reçu le vaccin, mais se sont rétablis depuis.
- Le directeur de l'agence de santé britannique (MHRA), a déclaré : « Hier soir, nous avons examiné deux rapports de cas de réactions allergiques [...] Nous devons renforcer nos recommandations maintenant que nous avons eu cette expérience dans les groupes de populations à risque, ceux qui ont été sélectionnés pour recevoir la vaccination en priorité. Nous transmettons cette recommandation au terrain immédiatement. »
- De son côté, Pfizer UK a indiqué dans un communiqué qu'il avait été averti par la MHRA de ces deux cas de réactions allergiques possiblement liés à l'administration du vaccin Covid-19 BNT162b2 : « Par mesure de précaution, la MHRA a transmis des recommandations temporaires au NHS et mène une enquête sur chaque cas et ses causes possibles. Pfizer et BioNTech soutiennent la MHRA dans l'enquête ».
- « Dans l'essai clinique pivot de phase 3, ce vaccin a été généralement bien toléré sans aucun effet indésirable grave signalé par le comité indépendant de surveillance. L'essai a recruté plus de 44 000 participants à ce jour, dont plus de 42 000 ont reçu une deuxième injection », a précisé le laboratoire.
- En parallèle, des données publiées par l'agence du médicament américaine (FDA) montrent un petit nombre de réactions allergiques signalées à la fois dans les groupes d'essai vaccin et placebo (0,63 % et 0,51 %).

- « Le fait que nous connaissons l'existence de ces deux réactions allergiques si rapidement et que l'agence du médicament ait réagi en émettant des recommandations incitant à la prudence montrent que le système de surveillance fonctionne bien », a commenté, l'ancien président de la British Society for Immunology (Imperial College London, Londres) via le *Science Media Center*.

Dans le monde

Distribution des cas de COVID-19 dans les pays les plus touchés au 14 décembre 2020³

14 décembre	Cas confirmés	Décès	Guérisons	Incidence ⁴
Monde	72 952 592	1 621 786	47 680 014	964,67
Etats Unis	16 518 420	300 754	6 399 531	5 048,92
Inde	9 906 165	143 709	9 422 636	732,37
Brésil	6 927 145	181 835	6 158 049	3 307,00
Russie	2 656 601	46 846	2 105 414	1 838,76
France	2 481 397	58 282	177 647	3 704,28
Royaume Uni	1 873 785	64 494	3 012	2 818,19
Turquie	1 866 345	16 646	1 631 944	3 230,11
Italie	1 855 737	65 011	1 115 617	3 070,82
Espagne	1 751 884	48 013	150 376	3 749,45
Argentine	1 503 222	41 041	1 340 120	3 378,44
Colombie	1 434 516	39 195	1 321 469	2 889,33
Allemagne	1 357 261	22 634	1 012 077	1 636,68
Mexique	1 255 974	114 298	927 754	995,30
Pologne	1 140 572	22 960	869 155	3 003,20
Iran	1 115 770	52 447	823 231	1 364,02
Pérou	984 973	36 677	918 352	3 079,07
Ukraine	925 321	15 792	526 101	1 124,06
Afrique du Sud	866 127	23 451	762 746	1 941,01
Pays-Bas	632 085	10 168	7 944	1 644,62
Indonésie	623 309	18 956	510 957	3 617,37
Belgique	609 211	18 054		5 333,63
République Tchèque	581 079	9 609	505 922	5 468,62
Iraq	575 972	12 603	509 474	215,19
Chili	573 830	15 931	546 538	3 063,83
Roumanie	559 587	13 494	460 780	2 873,52
Bangladesh	492 332	7 089	423 845	305,12
Canada	472 820	13 570	385 021	1 275,86
Philippines	450 733	8 757	418 723	422,62
Pakistan	443 246	8 905	386 333	208,87
Arabie Saoudite	360 013	6 059	350 792	1 068,29
Chine	86 758	4 634	81 810	6,23
Maghreb	707 276	14 704	574 265	700,93
Maroc	400 826	6 659	359 065	1 112,51
Tunisie	111 361	3 894	84 741	962,90
Algérie	92 597	2 609	60 888	217,36
Libye	91 357	1 314	61 453	1 367,91
Mauritanie	11 135	228	8 118	252,88

Principales dates

- Le 17 novembre 2019**, les 1^{ers} cas de **Covid-19** apparaissent dans la ville de Wuhan, en Chine centrale, puis se propagent dans le monde entier.
- Le 9 janvier 2020**, un nouveau coronavirus est identifié et son génome est séquencé. Un test de dépistage est mis au point.
- Le 12 mars 2020**, l'OMS déclare que l'épidémie de Covid-19 est devenue une pandémie.

³Données provenant de The Johns Hopkins University - site web : coronavirus.politologue.com

⁴ Exprimée pour 100 000 habitants



- **Le 24 juin 2020**, le directeur général de l'OMS a déclaré que parmi les mesures de santé publique qui pourront enrayer la Covid-19 sont celles qui ont permis d'arrêter Ebola, et sont : « Trouver, isoler, tester et prendre en charge chaque cas et chercher sans relâche chaque contact ».
- **Le 19 août 2020**, à l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, le monde rend hommage à tous les travailleurs humanitaires – dont beaucoup travaillent dans leurs propres communautés – qui déploient des efforts surhumains en un temps record pour aider les femmes, les hommes et les enfants dont la vie est bouleversée par les crises et la pandémie mondiale de Covid-19.
- **Le 17 septembre 2020**, le Directeur Général de l'OMS, à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité des patients, rappelle aux gouvernements qu'ils ont la responsabilité juridique et morale de garantir la santé, la sécurité et le bien-être des agents de santé.
- **Le 12 octobre 2020**, le Directeur Général de l'OMS a déclaré que jamais dans l'histoire de la santé publique l'immunité collective n'a été employée comme stratégie face à une épidémie, ni a fortiori face à une pandémie. Une telle approche poserait problème d'un point de vue scientifique comme sur le plan éthique. Ainsi, il a rappelé que l'immunité collective contre la rougeole est obtenue quand environ 95 % d'une population est vaccinée. En d'autres termes, on obtient une immunité collective en protégeant les gens contre un virus et non en les exposant.
- **Le 27 novembre 2020**, le Directeur Général de l'OMS a déclaré lors de son allocution liminaire « De nombreux pays à travers le monde ont montré qu'il était possible de maîtriser la Covid-19 avec les outils existants. L'un des points communs à tous ces pays, c'est l'importance accordée au dépistage. Au fur et à mesure que les vaccins seront déployés, le dépistage continuera de jouer un rôle vital. Il est en effet impossible d'arrêter le virus si on ne sait pas où il se trouve ».
- **Le 30 novembre 2020**, le Directeur Général de l'OMS a déclaré lors de son allocution liminaire « La semaine dernière, le nombre de nouveaux cas signalés dans le monde a reculé pour la première fois depuis le mois de septembre. Il ne faut pas baisser la garde maintenant, sachant surtout que les fêtes de fin d'année vont bientôt débiter dans de nombreux pays de cultures différentes.
- **Le 03 décembre 2020**, le Directeur Général de l'OMS a déclaré lors de son allocution liminaire « Les progrès en matière de vaccin nous regonflent le moral et nous pouvons désormais apercevoir la lumière au bout du tunnel, il faut faire attention cependant au sentiment de plus en plus partagé selon lequel nous en aurions fini avec la pandémie. Même pendant le déploiement des vaccins, il faudra continuer de respecter les mesures de santé publique pour que tout le monde soit protégé ».
- **Le 14 décembre 2020**, les plus grandes organisations de jeunes au monde – qui réunissent 250 millions de membres – et l'OMS lancent une mobilisation mondiale pour réagir face aux incidences néfastes de la COVID-19 sur les jeunes.

Dates	Pays/ Organisation	Fait saillant	Monde	Algérie
17-nov-19	Chine (Wuhan)	Apparition d'une maladie infectieuse émergente due au coronavirus		
12-janv-20	Chine	Cas d'infection due au nouveau coronavirus diagnostiqués à Wuhan	41 cas	
30-janv-20	OMS	Déclaration de l'état d'urgence de santé publique de portée internationale	8 235 cas	
25-févr-20	Algérie	Premier cas confirmé de Covid-19	80 415 cas	1 cas
28-févr-20	OMS	Elévation du niveau de risque du Covid-19 à un niveau très élevé	84 124 cas	1 cas
12-mars-20	OMS	Déclaration de la pandémie due au Covid-19	133 836 cas (4 615 Dc)	24 cas (1 Dc)
24-oct-20	Monde	Plus de 42 millions de cas diagnostiqués	42 708 378 cas (1 150 193 Dc)	55 880 cas (1907 Dc)
31-oct-20	Maroc	Plus de 200 000 cas diagnostiqués	46 116 395 cas (1 195 670 Dc)	57 942 cas (1964Dc)
02-nov-20	Royaume Uni	Plus d'1 million de cas diagnostiqués	47 068 784 cas (1 206 413 Dc)	58 574 cas (1980 Dc)
05-nov-20	Monde	Plus de 48 millions de cas diagnostiqués	48 750 241 cas (1 233 620 Dc)	60 169 cas (2011 Dc)
07-nov-20	Monde	Plus de 49 millions de cas diagnostiqués	49 991 589 cas (1 250 754 Dc)	61 381 cas (2036 Dc)



09-nov-20	Etats-Unis	Plus de 10 millions de cas diagnostiqués	50 984 744 cas (1 263 403 Dc)	62 693 cas (2062 Dc)
12-nov-20	Italie	Plus d'1 million de cas diagnostiqués	52 852 195 cas (1 294 406 Dc)	65 108 cas (2111 Dc)
14-nov-20	Maghreb	Plus de 500 000 cas diagnostiqués	54 108 260 cas (1 313 216 Dc)	66 819 cas (2139 Dc)
16-nov-20	Monde	Plus de 55 millions de cas diagnostiqués	55 107 251 cas (1 327 314 Dc)	68 589 cas (2168 Dc)
19-nov-20	Maroc	Plus de 300 000 cas diagnostiqués	56 998 993 cas (1 360 713 Dc)	71 652 cas (2224 Dc)
21-nov-20	Monde	Plus de 58 millions de cas diagnostiqués	58 259 674 cas (1 380 770 Dc)	71 652 cas (2255 Dc)
23-nov-20	Monde	Plus de 59 millions de cas diagnostiqués	59 272 225 cas (1 396 802 Dc)	75 867 cas (2294 Dc)
26-nov-20	Maghreb	Plus de 600 000 cas diagnostiqués	61 075 899 cas (1 432 394 Dc)	79 110 cas (2352 Dc)
28-nov-20	USA	Plus de 13 millions de cas diagnostiqués	62 346 575 cas (1 452 758 Dc)	81 273 cas (2393 Dc)
30-nov-20	Monde	Plus de 63 millions de cas diagnostiqués	63 381 438 cas (1 468 778 Dc)	83 199 cas (2431 Dc)
03-déc-20	Pologne, Iran	Plus d'un million de cas diagnostiqués	65 323 925 cas (1 506 609 Dc)	85 927 cas (2480 Dc)
05-déc-20	Tunisie	Plus de 100 000 cas diagnostiqués	66 643 106 cas (1 529 219 Dc)	87 502 cas (2501 Dc)
07-déc-20	Monde	Plus de 67 millions de cas diagnostiqués	67 694 420 cas (1 544 884 Dc)	88 825 cas (2527 Dc)
10-déc-20	USA	Plus de 15 millions de cas diagnostiqués	69 696 461 cas (1 582 212 Dc)	90 579 cas (2564 Dc)
12-déc-20	Turquie	A réajusté le nombre de cas diagnostiqués : passe ainsi de 955 766 à 1 809 809	71 569 705 cas (1 601 595 Dc)	91 368 cas (2584 Dc)
14-déc-20	Maghreb	Plus de 700 000 cas diagnostiqués	72 952 592 cas (1 621 786 Dc)	92 597 cas (2609 Dc)



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 13 décembre

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	729	1	133,38	15	0	2,74	2,06
2	Chlef	537	4	43,24	3	0	0,24	0,56
3	Laghouat	911	7	129,80	26	1	3,70	2,85
4	Oum El Bouaghi	1 268	6	160,26	60	0	7,58	4,73
5	Batna	3 827	14	276,77	68	0	4,92	1,78
6	Bejaia	4 199	18	408,32	127	0	12,35	3,02
7	Biskra	2 076	21	215,72	100	0	10,39	4,82
8	Béchar	348	0	101,23	3	0	0,87	0,86
9	Blida	7 070	19	517,16	215	0	15,73	3,04
10	Bouira	2 434	12	298,89	61	0	7,49	2,51
11	Tamanrasset	212	0	87,42	13	0	5,36	6,13
12	Tébessa	1 719	0	211,10	95	2	11,67	5,53
13	Tlemcen	2 225	7	196,12	10	0	0,88	0,45
14	Tiaret	1 080	4	103,01	34	0	3,24	3,15
15	Tizi Ouzou	3 334	17	275,50	184	3	15,20	5,52
16	Alger	13 392	80	362,15	378	1	10,22	2,82
17	Djelfa	1 528	16	95,89	34	0	2,13	2,23
18	Jijel	3 024	10	403,12	64	0	8,53	2,12
19	Sétif	4 837	2	269,35	241	1	13,42	4,98
20	Saida	76	0	18,29	0	0	0,00	0,00
21	Skikda	885	15	81,19	22	0	2,02	2,49
22	Sidi Bel Abbès	781	4	105,76	73	1	9,89	9,35
23	Annaba	1 911	0	270,93	46	0	6,52	2,41
24	Guelma	859	0	149,68	23	0	4,01	2,68
25	Constantine	3 250	41	281,87	83	1	7,20	2,55
26	Médéa	1 161	1	131,13	34	0	3,84	2,93
27	Mostaganem	1 565	33	171,15	14	0	1,53	0,89
28	M'Sila	2 690	16	207,50	59	0	4,55	2,19
29	Mascara	590	3	61,12	18	0	1,86	3,05
30	Ouargla	1 639	1	219,80	39	0	5,23	2,38
31	Oran	8 322	44	449,99	60	0	3,24	0,72
32	El Bayadh	236	0	71,33	6	0	1,81	2,54
33	Illizi	179	0	207,60	2	0	2,32	1,12
34	Bordj Bou Arreridj	462	3	61,25	34	0	4,51	7,36
35	Boumerdes	2 068	24	195,99	60	0	5,69	2,90
36	El Tarf	783	4	155,87	34	0	6,77	4,34
37	Tindouf	205	0	212,36	5	0	5,18	2,44
38	Tissemsilt	578	0	166,16	14	0	4,02	2,42
39	El Oued	1 233	0	139,13	29	0	3,27	2,35
40	Khenchela	789	1	162,87	28	2	5,78	3,55
41	Souk Ahras	859	2	154,71	20	0	3,60	2,33
42	Tipaza	2 089	8	284,98	54	0	7,37	2,58
43	Mila	753	1	81,41	46	0	4,97	6,11
44	Aïn Defla	873	0	92,54	16	0	1,70	1,83
45	Naâma	287	0	91,50	4	0	1,28	1,39
46	Aïn Temouchent	1 244	6	278,54	13	0	2,91	1,05
47	Ghardaïa	485	0	103,66	17	0	3,63	3,51
48	Relizane	500	19	57,41	12	0	1,38	2,40
Total		92 102	464	216,20	2 596	12	6,09	2,82

1 : exprimé pour 100 000 habitants



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 14 décembre

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	729	0	133,38	15	0	2,74	2,06
2	Chlef	539	2	43,40	3	0	0,24	0,56
3	Laghouat	921	10	131,23	27	1	3,85	2,93
4	Oum El Bouaghi	1 275	7	161,15	60	0	7,58	4,71
5	Batna	3 828	1	276,84	68	0	4,92	1,78
6	Bejaia	4 214	15	409,78	127	0	12,35	3,01
7	Biskra	2 096	20	217,80	100	0	10,39	4,77
8	Béchar	348	0	101,23	3	0	0,87	0,86
9	Blida	7 074	4	517,45	217	2	15,87	3,07
10	Bouira	2 465	31	302,70	62	1	7,61	2,52
11	Tamanrasset	212	0	87,42	13	0	5,36	6,13
12	Tébessa	1 749	30	214,78	95	0	11,67	5,43
13	Tlemcen	2 231	6	196,64	10	0	0,88	0,45
14	Tiaret	1 082	2	103,20	34	0	3,24	3,14
15	Tizi Ouzou	3 360	26	277,64	187	3	15,45	5,57
16	Alger	13 468	76	364,20	379	1	10,25	2,81
17	Djelfa	1 535	7	96,32	35	1	2,20	2,28
18	Jijel	3 039	15	405,12	64	0	8,53	2,11
19	Sétif	4 853	16	270,24	242	1	13,48	4,99
20	Saida	80	4	19,25	0	0	0,00	0,00
21	Skikda	885	0	81,19	22	0	2,02	2,49
22	Sidi Bel Abbès	790	9	106,98	74	1	10,02	9,37
23	Annaba	1 924	13	272,77	46	0	6,52	2,39
24	Guelma	864	5	150,55	23	0	4,01	2,66
25	Constantine	3 274	24	283,95	83	0	7,20	2,54
26	Médéa	1 168	7	131,92	34	0	3,84	2,91
27	Mostaganem	1 575	10	172,25	14	0	1,53	0,89
28	M'Sila	2 694	4	207,81	59	0	4,55	2,19
29	Mascara	611	21	63,30	18	0	1,86	2,95
30	Ouargla	1 639	0	219,80	39	0	5,23	2,38
31	Oran	8 402	80	454,32	60	0	3,24	0,71
32	El Bayadh	236	0	71,33	6	0	1,81	2,54
33	Illizi	179	0	207,60	2	0	2,32	1,12
34	Bordj Bou Arreridj	462	0	61,25	34	0	4,51	7,36
35	Boumerdes	2 080	12	197,13	61	1	5,78	2,93
36	El Tarf	796	13	158,46	34	0	6,77	4,27
37	Tindouf	205	0	212,36	5	0	5,18	2,44
38	Tissemsilt	592	14	170,19	14	0	4,02	2,36
39	El Oued	1 233	0	139,13	29	0	3,27	2,35
40	Khenchela	789	0	162,87	28	0	5,78	3,55
41	Souk Ahras	859	0	154,71	21	1	3,78	2,44
42	Tipaza	2 089	0	284,98	54	0	7,37	2,58
43	Mila	755	2	81,62	46	0	4,97	6,09
44	Ain Defla	873	0	92,54	16	0	1,70	1,83
45	Naâma	287	0	91,50	4	0	1,28	1,39
46	Ain Temouchent	1 244	0	278,54	13	0	2,91	1,05
47	Ghardaïa	485	0	103,66	17	0	3,63	3,51
48	Relizane	509	9	58,45	12	0	1,38	2,36
Total		92 597	495	217,36	2 609	13	6,12	2,82

1 : exprimé pour 100 000 habitants

¹ Directeur de publication : Pr N. Smaïl – Equipe de rédaction : Dr D. Hannoun, Dr A. Boughoufalah, Dr K. Meziani, Dr N. Aouchar – Conception : Dr D. Hannoun, Dr A. Boughoufalah, Dr K. Meziani, Dr H. Hellal, Dr A. Lazazi Attig, Dr K. Ait Oubelli, Dr N. Aouchar.